



PÔLE AMÉNAGEMENT, ATTRACTIVITÉ ET SOLIDARITÉS DES TERRITOIRES

DIRECTION ROUTES ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL
CLERMONT LIMAGNE

RD 210 - RD 211 - RD 12 Aménagement en traverse du bourg Commune de THURET

II-B-Vue en plan

échelle 1/250e

espèce	stipa godet	lavandula C3	perovskia C7	potentilla C7	muhlenbergia godet	gaura godet	verbena godet	sambucus C10	quercus 20/25	tilia 20/25
symbole	☉	☾	☿	☼	☽	☿	☼	☼	☼	☼
nbre d'unités	233	110	104	32	89	92	143	17	2	7
PRIX UNIT HT	6	15	15	18	8	7	6	25	1100	600
PRIX HT	1398	1650	1560	576	712	644	858	425	2200	4200
PRIX TOTAL HT	14 223									

Palette végétale du projet



Points à prendre en compte :

Les feux tricolores, aux abords de l'école, ne seront pas conservés ; ils seront remplacés par des réservations d'alimentation pour feux.
La place PMR sera positionnée, en rapport avec l'emplacement des différentes commodités (commerces, mairie, église ...)

Légende :

- enrobé sur chaussée, et stationnements
- enrobé grenaillé sur trottoirs et chaussée (place de l'église + plateaux surélevés)
- espace floral (terre végétale + plantations basses)
- espace engazonné
- sable ciment sur espaces abords église
- bordure T2 + caniveau CS1
- bordure T2 seule (plateau surélevé)
- caniveau CC1
- bordure P ou CR1
- bateau (bordure T2 abaissée + caniveau CS1) pour entrées véhicules et passages piétons
- caniveau à grille 300 mm type accodrain (place de l'église)
- caniveau à grille 120 mm type accodrain (seuils d'entrées)
- avaloir à grille type AT 750x300
- avaloir à grille 400x400

